

1. *Débitrice:* **Pompes Funèbres Générales Fribourgeoises Sàrl**, Rte de la Maison-Neuve 15a,
1753 Matran
2. *Délai pour contester l'état de collocation:* 27.06.2008
jusqu'au 10.07.2008
3. *Remarques:* But: exploitation d'une entreprise de pompes funèbres, service de conseils et d'assistance dans son domaine d'activité à des personnes ou à des collectivités, en particulier dans le canton de Fribourg, ainsi que l'exploitation de bureaux, dépôts, espace famille et maison funéraire dans le canton de Fribourg et en Suisse.
Les créanciers peuvent dans le même délai demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet des revendications de propriété admises par l'administration (arts 47/49 OAOF). A ce défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires. (réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, Substitut
1700 Fribourg

(00308521)